



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

5 grammes de plumes,  
des tonnes d'émotion.

**A l'attention des Présidents de comités  
départementaux**

A Saint-Ouen, le 25 septembre 2020,

- > Réf. PLI / LPA /
- > Objet : Lancement de la campagne dispositif avenir saison 2020-2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

« Obtenir des médailles » est un objectif fort du projet fédéral « Ambitions 2025 » ; cet objectif ne peut se réaliser sans le concours de tous les acteurs du badminton.

A ce titre, le Dispositif Avenir Départemental (DAD) constitue la porte d'entrée incontournable dans la démarche de détection fédérale des jeunes talents. **Il permet d'intégrer les étapes de détection suivantes (DAR : Dispositif Avenir Régional/ Dispositif Avenir Inter-régional/ Dispositif Avenir National).**

En ce sens, il s'adresse à tous les poussins 2 et benjamins 1 et uniquement les poussins 2 et benjamins 1.

Depuis 4 saisons, 90% des comités au minimum ont mis en place un DAD avec environ 1000 joueurs concernés chaque saison.

Cette dynamique doit être encore amplifiée pour que tout le territoire participe à l'accès au haut-niveau **mais surtout pour qu'un maximum de joueurs soit présent.**

**Le DAD proposé ici constitue le socle commun que nous voulons voir mis en place partout en France. Mais libre à vous de le compléter avec toutes les actions que vous jugerez bon de mettre en place (formation des entraîneurs, autres situations pour compléter, informations aux parents et/ou dirigeants,...).**

9-11 avenue Michelet  
93583 Saint-Ouen Cedex  
T 01 49 45 07 07  
F 01 49 45 18 71  
ffbad@ffbad.org

Délégué en vertu de l'arrêté  
Ministériel n° VJSV1700226A  
le 31 décembre 2016  
Affiliée au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la Badminton  
World federation  
Affiliée au Comité  
Paralympique  
et Sportif Français

Pour ce faire, nous comptons sur vous pour faire connaître ce dispositif à minima aux clubs possédant le label EFB mais n'hésitez surtout pas à élargir la communication aux autres clubs.

Depuis le mois d'avril 2019, la F.F.BaD a obtenu la délégation pour l'organisation du para-badminton. Cette évolution doit nous conduire également à la mise en place d'un système d'identification des sportifs à potentiels en situation de handicap dans l'optique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le DAD peut être un temps fort d'inclusion de jeunes joueurs en situation de handicaps dans la pratique du badminton.

Les modalités de mise en place de cette identification vous sont laissées libres avec bien



5 grammes de plumes,  
des tonnes d'émotion.

évidemment des remontées de bonnes pratiques souhaitées.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2020 pour mettre en place le DAD dans votre comité (voir un peu après en fonction de la date de votre DAR et sous réserve que son responsable estime que le tuilage reste possible). La crise sanitaire laissant planer quelques doutes sur la bonne tenue des DAD, nous aviserons en fin d'année civile sur les solutions à déployer pour éviter que les joueurs qui n'auraient pas eu de DAD dans leur comité ne soient pas pénalisés.

Afin de faciliter la communication autour de l'organisation de cette première étape du Dispositif Avenir, nous vous proposons ci-dessous **un mail type** à diffuser à tous vos clubs (en annexe 1 de ce courrier).

**Penser à déclarer la mise en place de votre DAD en amont de celui-ci ici :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe9a60TOaJXw\\_9-Le1230e7Ji9o9SZWZtkXdwZEPOE0XaHlig/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe9a60TOaJXw_9-Le1230e7Ji9o9SZWZtkXdwZEPOE0XaHlig/viewform)

Le lien pour le bilan à réaliser après le DAD est dans le document d'accompagnement téléchargeable dans l'annexe 2 de ce courrier.

Monsieur Philippe GEORJON (Conseiller Technique de la FFBaD en charge de la détection) se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions ([philippe.georjon@ffbad.org](mailto:philippe.georjon@ffbad.org) / 06 98 24 34 81).

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de mes respectueuses salutations.

**Philippe LIMOUZIN**  
Directeur Technique National

9-11 avenue Michelet  
93583 Saint-Ouen Cedex  
T 01 49 45 07 07  
F 01 49 45 18 71  
[ffbad@ffbad.org](mailto:ffbad@ffbad.org)

Délégué en vertu de l'arrêté  
Ministériel n° VJSV1700226A  
le 31 décembre 2016  
Affilié au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la Badminton  
World federation  
Affilié au Comité  
Paralympique  
et Sportif Français

*Copies : Président Fédération.  
Vice-Président Haut-Niveau.  
DTN adjoints.  
Présidents de Ligue.  
CTN Territoriaux.  
CTN Responsable du DA.  
Coordonnateurs ETR.*



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

5 grammes de plumes,  
des tonnes d'émotion.

## DISPOSITIF AVENIR

### ANNEXE 1 : MAIL TYPE A ENVOYER AUX CLUBS DE VOTRE COMITE

---

Bonjour,

Dans le cadre du dispositif de détection mis en place par la FFBaD (Dispositif Avenir), le comité du [NOM COMITE] organise la première étape (Dispositif Avenir Départemental ou DAD) incontournable pour accéder aux étapes suivantes (régionale, inter-régionale et nationale dites DAR, DAI et DAN).

Cette étape se déroulera le [DATE] à [LIEU] et vous pouvez contacter [NOM DU RESPONSABLE DAD] aux coordonnées suivantes [MAIL et TELEPHONE].

Pour participer à cette journée, il suffit que les poussins 2 / benjamins 1 de votre club soient capables de rentrer dans les 4 situations proposées dans le DAD que vous pourrez tester en amont. Les liens pour les 4 vidéos sont à télécharger ci-dessous :

« Le Carré »

<https://www.dropbox.com/s/xs8sr864l2porbh/Le%20carr%C3%A9.mp4?dl=0>

« Le défi filet » :

<https://www.dropbox.com/s/8tqd0wwjjvu3pw0/Le%20d%C3%A9fi%20filet.mp4?dl=0>

« La Baston » :

<https://www.dropbox.com/s/im4nu76u48xt85l/La%20baston.mp4?dl=0>

« Le double impact » :

<https://www.dropbox.com/s/qkzfqwq4g0qmyj3/Le%20double%20impact.mp4?dl=0>

Si le dispositif mis en place vise à détecter les jeunes potentiels, il est ouvert au plus grand nombre et les entraîneurs sont les bienvenus pour y assister. Alors n'hésitez pas !

9-11 avenue Michelet  
93583 Saint-Ouen Cedex  
T 01 49 45 07 07  
F 01 49 45 18 71  
ffbad@ffbad.org

Délégué en vertu de l'arrêté  
Ministériel n° VJSV1700226A  
le 31 décembre 2016  
Affiliée au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la Badminton  
World federation  
Affiliée au Comité  
Paralympique  
et Sportif Français

[www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

5 grammes de plumes,  
des tonnes d'émotion.

## DISPOSITIF AVENIR

### ANNEXE 2 : DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DU DAD

A télécharger sur ce lien :

[https://www.dropbox.com/s/4oljna5oej2jls4/DAD%20document%20d%27accompagne-  
ment%202017.pdf?dl=0](https://www.dropbox.com/s/4oljna5oej2jls4/DAD%20document%20d%27accompagne-<br/>ment%202017.pdf?dl=0)

9-11 avenue Michelet  
93583 Saint-Ouen Cedex  
T 01 49 45 07 07  
F 01 49 45 18 71  
ffbad@ffbad.org

Déléataire en vertu de l'arrêté  
Ministériel n° VJSV1700226A  
le 31 décembre 2016  
Affiliée au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la Badminton  
World fédération  
Affiliée au Comité  
Paralympique  
et Sportif Français

[www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)